

COMMUNE de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP
COMPTE-RENDU SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 10 AVRIL 2017 à 19H30

Étaient présents : ANDRE Jean-Luc, BONNIVARD Emilie, CHABERT Patrick, CHAUVET Antoine, CHENE Bernard, COHENDET Robert, COURT Reine, DE VRIES Catherine, DURAND Jean-Claude, FERRIER Jacqueline, GIBERT Alain, GONTHIER Guy, MOREAU Damien, PELLISSIER Claude, PELLISSIER Daniel, PELLISSIER Jean-Marc, PITHOUD Chantal, PROVOST Patrick, REY Robert, RIVET Christian et SORNIN Frédéric.

Absents : AVAKIAN Grégory. BOHAN Stéphanie (procuration à CHENE Bernard) et TINERT Maud (procuration à CHABERT Patrick)

Le Procès-verbal de la séance du 13 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

U.T.N. LAUZIÈRE - Projet immobilier : Après avoir rappelé l'appel à projet lancé en fin d'année 2016 pour la cession du terrain à bâtir et les rencontres avec les deux groupements ayant présenté un projet, le Maire donne lecture du Procès-verbal établi par le Jury. Le Conseil à l'unanimité approuve le classement du Jury et retient l'offre de Aktis – MV Résidences pour la réalisation du projet immobilier de l'UTN de la Lauzière.

BUDGETS : Comptes Administratifs, Comptes de Gestion, Affectation des résultats et Budgets Primitifs

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal approuve les documents présentés :

CCAS : à l'unanimité les CA, CG, affectation du résultat et BP

St François : solde 2016 de 61.723,22 € - affecté en report de fonctionnement

Montaimont : solde 2016 de 452,90 € - affecté en report de fonctionnement sur le budget général (suppression du CCAS)

Budget primitif 2017 : 131.000 € en fonctionnement

Eau DSP : à l'unanimité les CA, CG, affectation du résultat et BP

Sivom : solde 2016 de - 821,53 € en fonctionnement et + 268.533,05 € en investissement - affectés en report

Budget primitif 2017 : 61.000 € en fonctionnement et en investissement 226.902 € dépenses et 326.902 € en recettes

Eau et Assainissement : à la majorité les CA, CG, affectation du résultat et BP

Montaimont : solde 2016 de +33.249,17 € en fonctionnement et - 33.007,01 € en investissement - soit + 242,16 €

Montgellafrey : solde 2016 de + 13.437,71 € en fonctionnement et + 201.772,56 € en investissement - soit 215.210,27 €

Affectation du résultat (2 budgets) = 46.686,88 € en recettes de fonctionnement et 168.765,556 € en recettes d'investissement

Budget primitif 2017 : 166.096 € en fonctionnement et en investissement 137.892 € en dépenses et 313.764 € en recettes

Refuge Grande Léchère : à l'unanimité les CA, CG, affectation du résultat et BP

Montgellafrey : solde 2016 de + 210,80 € en fonctionnement et + 21.114,40 € en investissement - affectés en report

Budget primitif 2017 : 27.086 € en fonctionnement et 34.000 € en investissement.

Gîtes : à la majorité les CA, CG, affectation du résultat et BP

Montaimont : solde 2016 de + 34.591,56 € en fonctionnement et + 1.520,39 € en investissement - affectés en report..

Budget primitif 2017 (pour les 3 communes déléguées) : 44.591 € en fonctionnement et 15.199 € en investissement

Balnéo : à l'unanimité les CA, CG, affectation du résultat et BP

Sivom : solde 2016 de - 79.184,63 € en fonctionnement et - 16.519,20 € en investissement - affectés en report.

Budget primitif 2017 : 741.180 € en fonctionnement et 33.910 € en investissement.

Budgets généraux des communes et Sivom 2016

St François : solde 2016 de +827.731,37 € en fonctionnement et + 128.370,30 € en investissement

Sivom : solde 2016 de - 56.298,52 € en fonctionnement et + 241.180,43 € en investissement

Montaimont : solde 2016 de + 505.411,84 € en fonctionnement et - 203.701,71 € en investissement

Montgellafrey : solde 2016 de + 612.890,40 € en fonctionnement et - 181.718,36 € en investissement

Affectation des résultats (regroupé) : en report de fonctionnement = + 1.873.865,75 € et d'investissement = - 15.869,34 €

en affectation en réserves = + 15.869,34 €

Budget général 2017 : Fonctionnement 6.727.570 € et Investissement = 3.288.859 €

Vote des taux d'imposition 2017 : Conformément à la charte établie pour la création de la commune nouvelle, les taux des trois communes restent identiques, le lissage se faisant sur 5 ans à compter de 2018.

	Montaimont	Montgellafrey	St-François-Longchamp
Taxe d'habitation	15,24	14,50	17,42
Taxe foncière (bâti)	31,58	20,52	22,59
Taxe foncière (non bâti)	52,87	36,34	36,32

Vote des subventions 2017 : Une commission sera créée afin d'étudier les demandes de subventions.

Sont attribués ce jour : ACCA Montgellafrey = 700 € Clique de La Chambre = 200 € OT St François = 352.000 €

Programme d'investissement

Le Conseil retient à l'unanimité les propositions de BIKE SOLUTIONS pour la réalisation d'un Pump-Track (39.641 € HT), de la société HUET PARC ET JARDIN pour l'installation d'un Impact Golf (125.037,40 € HT), du cabinet AKTIS pour la maîtrise d'œuvre concernant la réalisation d'une passerelle à Plan Mollaret (24.500 € HT)

Demande de subvention FDEC cimetière Montaimont

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dossier concernant les travaux nécessaires dans le cimetière de Montaimont pour un montant de 115.400 € HT et sollicite des subventions auprès du Département (FDEC) et de l'ETAT (DETR)

Personnel : modification du tableau des effectifs

Les modifications du tableau des effectifs proposées par M. le Maire suite à un avancement de grade d'un agent du service administratif sont approuvées à l'unanimité à compter du 1^{er} mai 2017 (suppression d'un emploi d'adjoint administratif et création d'un emploi d'adjoint administratif territorial de 2^e classe).

Vote des tarifs :

M. le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs de location des meublés « Roc Noir » pour la saison d'été 2017 et l'hiver 2017/2018, proposition acceptée à l'unanimité.

Questions diverses

Refuge de la Grande Léchère : la gestion du refuge étant confiée à une société, le départ d'un des associés ne nécessite pas de modification quant à la DSP;

DSF garderie : M. le Maire rappelle que la DSP concernant la garderie arrive à échéance à l'automne et qu'il convient de préparer le cahier des charges nécessaire à la consultation ;

VAE – Action TEPCV : Le Conseil approuve à l'unanimité l'avenant à la fiche action concernant le développement du vélo à assistance électrique dans le cadre du programme de financement TEPCV (71.820 € subventionnée à 80 %). Il est rappelé que comme l'an passé, 35 VAE seront loués pour l'été (avec un partenariat avec les magasins de sports).

Toit de la garderie : suite aux différentes infiltrations d'eau dans la garderie, M. le Maire informe le Conseil que des démarches ont été entreprises auprès d'un avocat afin d'engager une procédure contentieuse.

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP, pour être affiché le 14 avril 2017 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 05 août 1884.

Le Maire, M. Patrick PROVOST

